

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires Option A

Direction Formation Continue & Alternance (DFCA)
Université Paris Nanterre
Bâtiment de la Formation Continue
200, Avenue de la République
92001 Nanterre Cédex
www.formation-continue.parisnanterre.fr



Sommaire

Bienvenue à la formation du DAEU A.....	3
Présentation de la formation	4
Objectifs du DAEU A	5
Services de l'université	6
Services numériques	7
Calendrier Universitaire	8
Maquette du diplôme	9
Anglais	10
Biologie	11
Espagnol.....	12
Français	13
Géographie	14
Histoire.....	14
Littérature.....	15
Mathématiques	15
Tutorats.....	17
Concernant les cours.....	18
L'après DAEU	19
Modalités de contrôle et examens	20
Charte des valeurs de l'université Paris Nanterre	21

Bienvenue à la formation du DAEU

Activation des services numériques

Vous recevrez (**entre début juillet et fin juillet ou à partir de fin août**) un mail de l'université. Surveillez vos spams.

Expéditeur : gjd@parisnanterre.fr

Objet : Activation des services numériques - Université Paris Nanterre

Ce mail contiendra un lien vous permettant de créer votre login et votre mot de passe : notez-les bien, vous en aurez besoin toute l'année (pensez à vérifier vos indésirables).

Tous les services numériques de l'Université sont détaillés en page 7.

Présentation de la formation

Le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) est un diplôme de niveau 4, constituant un équivalent du baccalauréat en France. Son objectif est de faire acquérir les connaissances de base ainsi que la méthodologie de travail nécessaires à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou à la préparation d'un concours administratif.

S'adressant à un public très hétérogène, tant du point de vue de l'âge, du niveau scolaire que de la situation professionnelle, il doit permettre à chacun de combler ses lacunes et de progresser à son rythme. C'est pourquoi les stagiaires ont jusqu'à quatre années consécutives pour l'obtenir, même si la majorité des lauréats l'obtient en un an.

Le DAEU forme à la maîtrise des compétences-clés à un niveau IV en :

- « communication en français et dans une langue étrangère »,
- « apprendre à apprendre »,
- « esprit d'initiative et d'entreprise »,
- en fonction des options choisies par le candidat « compétences en mathématiques », « compétences sociales et civiques » et « sensibilité et expression culturelles ».

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, nous vous prions de vous référer à la fiche formation.

Les compétences visées par la formation se trouvent également dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation.

Cette formation est proposée uniquement en présentiel.

L'assiduité est une condition essentielle à la réussite. Ce cursus repose exclusivement sur un enseignement en présentiel : il ne s'agit en aucun cas d'une formation à distance.

- **Justification des absences** : Toute absence doit être justifiée impérativement dans la semaine auprès de M. Vasram (avec justificatif en pièce jointe), en mettant systématiquement en copie les enseignants concernés.
- **Rattrapage des cours** : En cas d'absence, il vous appartient de vous organiser par vos propres moyens pour récupérer les contenus et les notes auprès des autres membres de votre promotion. Aucun support de cours ne sera envoyé individuellement par les enseignants.

Objectifs du DAEU A

- **En termes de savoirs :**

- Connaissances d'un niveau de classe de terminale pour les options choisies : biologie, histoire, géographie, littérature, mathématiques ;
- Acquisition d'un niveau B2 au moins dans la langue vivante choisie par le stagiaire ;
- Acquisition d'un niveau B1 au moins pour une deuxième langue vivante choisie en option.

2- **En termes d'aptitudes :**

- Savoir lire, comprendre, analyser un texte argumentatif écrit en français moderne. Pouvoir en expliquer les enjeux énonciatifs et argumentatifs. Savoir résumer son contenu.
- Pouvoir évaluer les présupposés d'un sujet de dissertation. Savoir construire une problématique et composer une réponse argumentative développant arguments et exemples selon un plan dialectique.
- Savoir composer une réponse synthétique à une question sur un corpus, convoquant à bon escient des éléments de cours, s'appuyant sur des arguments et des exemples précis, décrits et analysés de façon probante.
- Élaborer un raisonnement en s'appuyant sur des éléments précis.
- S'approprier des méthodes et des contenus disciplinaires pour pouvoir analyser des énoncés, des textes et des consignes, et produire une réponse probante.
- Savoir organiser son travail tant en cours qu'en dehors : gestion de l'organisation du temps sur la semaine/le semestre/l'année, savoir prendre des notes et en tirer parti ; recherche, lecture et exploitation de textes complémentaires ; élaboration de supports de révisions ; savoir diagnostiquer ses points forts et ses points faibles et élaborer des programmes de remédiation correspondant à son profil et à ses objectifs.
- Savoir utiliser un environnement numérique de travail (ENT) : gestion de la messagerie, participation à un forum, à un chat, de façon respectueuse et constructive, consultation de ressources, utilisation des exercices automatisés, éventuellement remise de devoirs.

3- **En termes d'attitudes :**

Développer une réflexion critique:

- quant aux différents discours, quant à ses propres représentations ;
- quant à son propre travail pour auto-évaluer les divergences entre ce qui est attendu et ce que l'on propose, pour considérer chaque exercice rendu comme une étape dans l'acquisition de connaissances et de méthodes, non comme une fin en soi.

Services de l'université

→ Nous contacter

Chargé de la formation : Arzou VASRAM, bureau 213 ✉ avasram@parisnanterre.fr, ☎ 01 40 97 78 63

Responsable pédagogique de la formation : Nathalie CHEZE, bureau 215, ✉ cheze@parisnanterre.fr, ☎ 01 40 97 75 61

Site internet de la formation : [Diplôme d'accès aux études universitaires](#)

→ Vie étudiante

En tant que stagiaire de formation continue de l'université, vous avez accès à tous ces services :

- Le service universitaire d'information et d'orientation ([SUIO](#)) vous permet de trouver des informations sur l'orientation.
- Le [service de médecine préventive](#) (médecine générale, gynécologie, psychologie, tabacologie) vous permet de rencontrer gratuitement, sur rendez-vous, un médecin.
- La [bibliothèque universitaire](#), ouverte du lundi au samedi, dispose de nombreux ouvrages en accès libre, et, sur demande, des espaces de travail sont accessibles. Vous pouvez également vous rendre à la bibliothèque de l'UFR Philia. Ces bâtiments encadrent le [Restaurant universitaire](#).
- Différentes activités sportives vous sont proposées par le [SUAPS](#) à des tarifs modiques.
- Vous pouvez assister à [des spectacles, des projections](#) (ACA² : Action Culturelle et Artistique / Animation du Campus et Associations).
- Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

→ Direction de la Formation Continue & Alternance

Directrice : Emmanuelle LEMOINE, Bureau 108.

Site internet de l'UFR : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de la Direction de la Formation Continue & Alternance.

Services numériques

Vous recevrez un mail (nous vous remercions de vérifier vos indésirables) qui vous indiquera comment créer votre login et votre mot de passe de l'université : <https://identite.parisnanterre.fr/>

→ Adresse de messagerie universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire @parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur : <https://identite.parisnanterre.fr/>

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://edumail.parisnanterre.fr>

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Une fois la rentrée passée, toute communication avec l'administration et vos enseignants passera soit par votre messagerie universitaire soit par [CoursEnLigne](#). Il est important de consulter régulièrement votre boîte de messagerie universitaire.

→ Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail [Université Paris Nanterre – Portail des services numériques](#), vous pouvez :

- Accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage),
- Créer des cartes heuristiques (mindmapping) pour vos révisions,
- Accéder au lien des plateformes pédagogiques.

→ CoursEnLigne

Dès que vous avez créé votre login et votre mot de passe, vous aurez accès à la plateforme [CoursEnLigne](#). Vous devez nécessairement vous connecter une première fois et accepter les conditions d'accès pour recevoir tous les mails relatifs à la formation. C'est à votre adresse institutionnelle que seront envoyées, via CoursEnLigne, toutes les informations générales : dates de devoir, etc.

Espaces communs

Dans Annuel DAEU Informations générales, vous trouverez diverses informations administratives, le fichier à renvoyer au chargé de formation pour obtenir un relevé de notes, des informations en cas d'absence d'un enseignant, quelques informations sur Parcoursup. Un forum vous permet également d'échanger avec les autres stagiaires. Ce livret est également disponible.

Espaces de cours

Certains enseignants proposent un espace de cours sur la plateforme d'enseignement en ligne CoursEnLigne (<https://coursenligne.parisnanterre.fr>).

Vous y retrouverez des éléments activités ou ressources, des prolongements, des liens ou bien des exercices.

Pour accéder à ces espaces de cours, l'enseignant vous indiquera la démarche à suivre .

Calendrier universitaire 2026-2027

Ce calendrier s'applique sous réserve que la formation en présentiel puisse se dérouler comme prévu. Des impondérables peuvent nous amener à modifier tout ou partie de ce calendrier.

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée de la façon suivante :

- La réunion de rentrée, **obligatoire**, se déroule le **vendredi 2 octobre 2026** à partir de 18h. La salle vous sera communiquée ultérieurement.
- **Les cours commencent le lundi 5 octobre 2026**. Les cours se déroulent sur 24 semaines - devoirs sur table (janvier et mai) comptant pour 75% de la note globale. Les semaines de congés correspondent aux semaines de congés du calendrier universitaire.

Attention : les devoirs sur table de janvier et de mai n'ont pas lieu sur les créneaux habituels de cours.

Les dates de devoirs sur table, donnés ci-dessous, ne sont communiquées qu'à titre indicatif : des impondérables peuvent nous amener à les modifier, auquel cas nous vous informerons le plus rapidement possible.

- Devoirs sur table de janvier 2027 (25% de la note globale) : du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2027
- Devoirs sur table de fin d'année 2026-27 (50% de la note globale) : du mardi 18 mai au mardi 25 mai 2027.

Maquette du diplôme

Le diplôme du DAEU est composé de 4 modules.

Il peut être obtenu soit en obtenant au moins une moyenne générale de 10/20 en passant les quatre modules la même année, soit en validant chaque module séparément en ayant une note égale au moins à 10/20 à chacun.

Annuellement	
UE 1 Français	60 heures
UE 2 Langue vivante au choix	60 heures
Anglais ou espagnol	
UE 3 Option 1	60 heures
Histoire ou géographie ou mathématiques ou littérature ou biologie ou espagnol	
UE4 Option 2	60 heures
Histoire ou géographie ou mathématiques ou littérature ou biologie ou espagnol	

Présentation des enseignements

▪ Anglais - 60 Heures

Enseignants :

Roxane RAKOTOARIVONY : rrakotoa@parisnanterre.fr (professeure certifiée d'anglais, chargée d'enseignement vacataire)

Lucilia CARRICO luciliacarrico@gmail.com (professeure certifiée d'anglais, chargée d'enseignement vacataire)

▪ Anglais Débutant - 72 Heures

Enseignante : Gaële FLATLEY : g.flatley@parisnanterre.fr (ingénieure pédagogique et chargée d'enseignement, Université Paris Nanterre)

→ Descriptif

Ce cours a pour objectif de faire atteindre aux stagiaires le niveau B2 actuellement requis pour la poursuite en études supérieures.

B2: Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Programme:

- Développer les compétences langagières: compréhension orale et écrite, production orale et écrite sur des thématiques variées.
- Programme de grammaire du premier semestre et du devoir sur table de janvier : Present simple, présent continu, le prétérit simple et continu. Les articles, la quantité, les mots interrogatifs, le comparatif/superlatif et les pronoms.
- Programme de grammaire du deuxième semestre et du devoir sur table de mai : Present et Past Perfect, les temps du futur, le conditionnel 0, 1, 2 et 3, les modaux, la voix passive.

Le cours Anglais Débutant a un format adapté avec une remise à niveau afin de suivre le programme du DAEU. ⚠ **Cours accessible uniquement après validation de l'enseignante.**

Espace CoursEnLigne : selon les enseignants.

→ Modalités de contrôle

Formule standard : contrôle continu.

Le contrôle continu est constitué :

- pour 25% de la moyenne des travaux faits en cours à l'écrit comme à l'oral.
- pour 25% de la note obtenue au devoir sur table en 2 heures du mois de janvier (grammaire, vocabulaire, compréhension écrite, traduction, essai),
- pour 50% de la note obtenue au devoir sur table en 3 heures du mois de mai (grammaire, vocabulaire, compréhension écrite, traduction, essai).

Biologie - 60 Heures

Enseignante : Nathalie BEGUIN : nathalie.beguin@parisnanterre.fr (Maître de conférences, Université Paris Nanterre)

→ Descriptif

L'objectif de ce cours est de former les stagiaires désireux de poursuivre des études en licence de psychologie ou en IFSI en leur faisant acquérir les méthodes d'analyses scientifiques et les contenus disciplinaires nécessaires.

Il s'agit d'apprendre à **définir** précisément des **termes scientifiques** ; d'apprendre à introduire, à expliquer, à légénder, à donner un titre à une **figure** ; **d'apprendre à développer une question de synthèse sur les différents thèmes abordés** ; **de répondre chaque semaine à des questions sur les thèmes abordés.**

→ Les thèmes abordés

- La **chimie de la vie** (organisation moléculaire et chimique du vivant, CHON, macromolécules et métabolisme) : **niveaux d'organisation du vivant**,
- L'**évolution** (Darwin, origine des espèces, phylogenèse et classification des êtres vivants...), origine de la vie, évolution des animaux, des vertébrés,
- La **cellule** (structure et fonctions des organites cellulaires) : respiration cellulaire, fermentation, photosynthèse, communication cellulaire, cycle cellulaire, biosynthèse des protéines, cancer...
- Les **divisions cellulaires** (mitose et méiose),
- La **reproduction sexuée** et asexuée et le **développement embryonnaire et fœtal chez l'espèce humaine** - principes de contraception & contragestion,
- **Anatomie et physiologie** animale (structures et fonctions chez les animaux, neurone, potentiel d'action, système nerveux, régulation nerveuse, motricité et sensorialité, vision, audition, olfaction..., nutrition, circulation et respiration (échange gazeux), système digestif, système endocrinien, système immunitaire, homéostasie : régulation du milieu interne,...),
- La **génétique** (structure de l'ADN, les chromosomes, les gènes, Lois de Mendel, exemples d'exceptions aux lois de Mendel (léthalité, hérédité liée au sexe), mutations géniques, aberrations chromosomiques, thérapie génique, maladies génétiques).

→ Organisation des cours

Les cours se dérouleront de la façon suivante : les étudiants auront à leur disposition des documents de cours (disponibles sur l'espace Cours en ligne) qu'ils devront avoir travaillé AVANT de venir en cours. L'enseignante reprendra pendant le cours suivant, les notions abordées dans les documents travaillés par les étudiants. CHAQUE SEMAINE, à partir du second cours, les étudiants réaliseront des tests sur le cours travaillé la semaine précédente via une application internet. Ces tests constitueront le contrôle continu et comptent pour 25 % de la note totale. Un devoir sur table sera organisé en janvier et comptera pour 25% de la note.

Les étudiants doivent disposer tout au long de l'année d'un smartphone, d'une tablette ou préférentiellement d'un ordinateur leur permettant de se connecter via internet à l'application de tests.

Le premier cours permettra de détailler le planning des séances, les différents éléments du programme et toutes les informations nécessaires. A l'occasion de ce cours un test de connaissance en biologie (non noté) sera réalisé. Ce moment sera l'occasion de donner les explications de connexion aux différentes plateformes qui vont vous permettre de travailler tout au long de l'année.

A la suite de ce cours, vous devrez très rapidement vous connecter à l'espace Cours en ligne de l'option de Biologie DAEU A à partir du moment où vous serez inscrits avec une adresse @parisnanterre.fr. Cette adresse sera la seule utilisée pour **vos échanges avec l'enseignante, pour les connexions** à l'espace Cours en ligne où sont accessibles tous les documents de cours et à l'application de tests.

Le cours se déroulera de la façon suivante : Un espace Cours en ligne permettra aux étudiants de trouver pour **les différents chapitres du programme, tous les documents du cours détaillé (en format pdf)** qui devront être travaillés **avant d'assister aux séances de cours** qui se dérouleront le jeudi en début d'après-midi. Vous devez donc pouvoir vous connecter à un réseau en utilisant un ordinateur de préférence, une tablette ou un smartphone, car il ne s'agit pas seulement de suivre le cours, il y aura chaque semaine en cours et en direct des tests qui permettront de vous entraîner et d'évaluer votre progression.

Lors d'un cours : le cours travaillé au préalable est revu rapidement par l'enseignante afin de vous permettre de poser des questions sur ce que vous aurez travaillé auparavant par vous-même.

Lors du cours suivant, un **test de connaissance automatisé** est réalisé sur les parties de cours travaillé avec l'enseignante précédemment.

Vous aurez à disposition un fichier méthodologie pour avoir un fil directeur pour vos révisions et à la fin de chaque chapitre un fichier de questions types examens et un fichier avec les réponses correspondantes. Ceci correspondra à la partie **questions de cours**.

Pour les questions d'examens de type **figure** vous retrouverez dans le fichier méthodologie les principales figures pouvant être proposées à l'examen afin d'être **légendée** et donner son **titre**.

Le dernier type de questions qui vous sera proposé est les **questions de type synthèse** qui sont des questions ouvertes pour lesquelles vous devrez rédiger un **texte** explicatif sur une notion travaillée en cours. Il y aura bien entendu un entraînement en cours pour répondre à ce genre de questions.

Des séances de révisions seront organisées avant les devoirs sur table.

Bibliographie : distribuée en cours.

→ **Modalités de contrôle** :

Formule standard : contrôle continu pour le cours.

Le contrôle continu est constitué :

- pour 25% de la moyenne des travaux faits en cours à l'écrit comme à l'oral, des devoirs à la maison et sur table,
- pour 25% de la note obtenue au devoir sur table en 2 heures du mois de janvier,
- pour 50% de la note obtenue au devoir sur table en 2 heures du mois de mai.

Nom de l'espace cours en ligne : Option BIOLOGIE DAEU A

Espagnol - 60 heures

Enseignante : Estrella AKELE : e.akele@parisnanterre.fr (professeure certifiée d'espagnol, chargée d'enseignement vacataire)

→ **Descriptif**

Ce cours a pour objectif d'amener les stagiaires à un niveau B1 en langue espagnole. Il ne s'adresse donc pas à des personnes qui n'ont jamais fait d'espagnol. Les bases seront révisées de manière très rapide.

Selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : B1 – Niveau Seuil. C'est le début de l'autonomie : « Je me débrouille pour être compris - et comprendre - sur des sujets qui me touchent. A l'écrit, je comprends le sens des textes dans une langue courante ou relative à mon travail : les événements, les sentiments. Je peux m'exprimer dans la majorité des situations, prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers. Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ».

→ **Programme et exercices**

- L'accentuation et la prononciation. Les conjugaisons et l'utilisation des différents temps la langue espagnole,
- Points de grammaire particuliers sur les difficultés récurrentes de l'espagnol. Travail régulier sur le vocabulaire,
- Étude de textes de niveau lycée (lecture et compréhension). Compréhension de documents audio à résumer en français.
- Expression écrite : textes ou dialogues d'une longueur de 15 à 20 lignes Expression orale : décrire et commenter une photo ou une image.

Bibliographie : *Maîtriser la grammaire espagnole* – Lycée et université, niveau B1-B2 du CECR – Editions HATIER

Espace CoursEnLigne : Non

→ **Modalités de contrôle**

Formule standard : contrôle continu.

Le contrôle continu est constitué de trois points :

- Pour 25% de la moyenne des quatre évaluations minimum écrites ou orales, d'une durée qui varie entre 1h et 2h30 selon les cas. Les évaluations (écrites et orales) portent autant sur la compréhension que sur l'expression. Cependant en tout début d'année, les exercices sont davantage centrés sur la grammaire ainsi que la compréhension de l'écrit et de l'oral. L'expression écrite est abordée une fois que les premières bases ont été revues. L'expression orale est travaillée régulièrement par la participation active en cours. Elle est évaluée individuellement au moins une fois dans l'année.
- Pour 25% d'un devoir sur table en janvier de 3h, comportant 30 mn de compréhension orale, 1h15 de compréhension écrite et 1h15 d'expression écrite.
- Pour 50% d'un devoir sur table en mai de 3h, comportant 30 mn de compréhension orale, 1h15 de compréhension écrite et 1h15 d'expression écrite.

Français - 60 heures

Enseignante : Maya LAVAUT : mlavault@parisnanterre.fr, (PRAG, Université Paris Nanterre)

→ Descriptif

Le cours a pour objectif d'aider chaque stagiaire à améliorer sa compréhension de textes de culture générale, l'exercice de son sens critique, son expression d'un point de vue argumenté et du résumé d'un texte.

Dans le cadre de la compréhension des textes sont abordées la question de l'énonciation, l'analyse de l'argumentation (s'appuyant en particulier sur l'explication du plan de chaque extrait) ainsi que celle des figures de style.

Dans un deuxième temps ces points sont mis au service de la production de textes : réponses argumentées à des questions, de dissertations devant traiter un sujet après en avoir élaboré la problématique, à l'aide d'arguments et d'exemples précis, organisés selon un plan dialectique, et contractions de textes.

→ Œuvres au programme et bibliographie :

- Afin de nourrir cette réflexion une anthologie de textes sera fournie aux stagiaires.
- Une bibliographie indicative sera distribuée en cours et sur l'espace d'informations générales du DAEU avec des lectures suggérées et des lectures obligatoires, sur lesquelles le cours s'appuiera, et qui permettront à la fois de nourrir la culture personnelle de chaque stagiaire, et de constituer une culture commune à l'ensemble du groupe.

→ Espace CoursEnLigne : Oui.

→ Modalités de contrôle

Formule standard : contrôle continu.

Le contrôle continu est constitué :

- pour 25% des travaux faits en cours à l'écrit comme à l'oral, et des devoirs maison proposés
- pour 25% de la note de DST de janvier : deux sujets au choix (résumé ou dissertation)
- pour 50% de la note obtenue au devoir sur table en 3 heures du mois de mai : deux sujets au choix
 - A : Résumé
 - B : Dissertation

Si la somme des deux premières notes (janvier et travaux faits tout au long de l'année) est inférieure à la note du devoir sur table de mai, seule cette dernière note sera retenue.

Géographie - 60 heures

Enseignante : Cécile MICHOUDET (PRAG, Université Paris Nanterre).

→ Descriptif

Le cours a pour objectif de comprendre quelques-unes des dynamiques qui structurent le monde contemporain. Le but est de donner aux étudiants des clefs de compréhension des thématiques géographiques et les méthodes utiles pour la discipline géographique (commentaire de documents,

dissertation, réalisation de cartes). Pour cela, trois thèmes seront abordés : une question régionale et deux questions thématiques.

Le premier thème portera sur « La France et ses régions dans l'Union Européenne et dans la mondialisation » : cette question permettra de placer les grands repères du territoire français et de comprendre les mutations en cours dans le contexte de la construction européenne et de la mondialisation.

Le deuxième thème sera « Mers et océans au cœur de la mondialisation » : cette question, relativement nouvelle dans le champ de la géographie, offre un angle de compréhension original sur de nombreuses questions d'actualité. Des problématiques environnementales, géopolitiques, économiques et culturelles, notamment, s'y jouent et pourront être étudiées.

Le troisième thème abordera « Les espaces exposés aux risques majeurs » : la question des risques est aussi une question transversale en géographie, mobilisant l'ensemble des approches. Ce sujet est en outre un révélateur des inégalités Nord-Sud et sera complémentaire des questions précédentes en termes d'approche.

Espace CoursEnLigne : Documents distribués en cours mis en ligne.

→ Modalités de contrôle

Formule standard : contrôle continu.

Le contrôle continu est constitué de trois éléments :

- Pour 25% : la moyenne des travaux faits en cours à l'écrit comme à l'oral.
- Pour 25% : un devoir sur table de 3 heures en janvier, de type commentaire de documents. L'objectif sera d'évaluer la capacité des étudiants à mobiliser les connaissances et les méthodes vues en cours pour produire un commentaire synthétique.
- Pour 50% : un devoir sur table de 3 heures en mai, de type dissertation. L'objectif sera d'évaluer la capacité des étudiants à structurer leurs connaissances sur une question donnée, autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion, organisés autour d'une problématique.

Histoire - 60 heures

Enseignante : Cécile MICHOUDET (PRAG, Université Paris Nanterre).

→ Descriptif

Le cours a pour objectif de comprendre les grands processus du XX^e et du XXI^e siècles, afin de réfléchir aux grands enjeux du monde contemporain. Les repères chronologiques permettront de donner un cadre général, dans lequel s'articulent de grandes évolutions à différentes échelles. Au-delà des connaissances factuelles, des éléments méthodologiques seront mis en place (commentaire critique de documents, dissertation). Dans cette perspective, quatre grandes questions seront étudiées, de l'échelle mondiale à l'échelle nationale (française).

La première question abordera « Démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale » : ce sujet invite à réfléchir à des notions fondamentales dans le monde d'aujourd'hui, et pose les bases de la réorganisation d'un nouvel ordre mondial depuis 1945.

La deuxième question sera orientée sur « Les relations internationales depuis 1945 » : plusieurs aspects ont modifié les relations internationales, tels que la décolonisation, la guerre froide de 1947 à 1991, puis la mise en place d'un monde multipolaire. Ces étapes éclairent le monde dans lequel nous vivons.

La troisième question traitera « Les enjeux de la construction européenne » : dans la même période que la question précédente, le continent européen voit se mettre en place une construction inédite, qui aboutit à l'Union Européenne, composée à ce jour de 27 États. Entre réussites et critiques, cette construction peut être questionnée.

La quatrième question sera centrée sur « La France de 1945 à nos jours » : là aussi sur la même période, la place de la France et de ses institutions, dans un contexte soumis à de fortes évolutions fera l'objet d'une réflexion.

Espace CoursEnLigne : Documents distribués en cours mis en ligne.

→ Modalités de contrôle

Formule standard : contrôle continu.

Le contrôle continu est constitué de trois éléments :

- Pour 25% : la moyenne des travaux faits en cours à l'écrit comme à l'oral.

- Pour 25% : un devoir sur table de 3 heures en janvier, de type commentaire de documents. L'objectif sera d'évaluer la capacité des étudiants à mobiliser les connaissances et les méthodes vues en cours pour produire un commentaire synthétique.
- Pour 50% : un devoir sur table de 3 heures en mai, de type dissertation. L'objectif sera d'évaluer la capacité des étudiants à structurer leurs connaissances sur une question donnée, autour d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion, organisés autour d'une problématique.

Littérature - 60 heures

Enseignante : Maya LAVAULT mlavault@parisnanterre.fr, (PRAG, Université Paris Nanterre)

→ Descriptif

Le cours de littérature poursuit un double objectif. Le premier est de permettre aux stagiaires d'appréhender la littérature (française en particulier) moderne et contemporaine, l'évolution de ses différents genres, les spécificités artistiques et idéologiques de ses différents mouvements. Il suppose la lecture personnelle d'œuvres intégrales, en plus des extraits proposés par l'enseignante, selon une bibliographie proposée en cours.

Le second est de développer les capacités d'analyse littéraire d'un extrait en composant un commentaire littéraire organisé. L'acquisition de termes précis, permettant de décrire les textes, est la base de l'explication des effets produits par les choix stylistiques de l'auteur qui rend compte des impressions de lecture nuancées et diverses que permettent les textes littéraires.

→ **Bibliographie** : distribuée en cours.

→ **Espace CoursEnLigne** : Oui

→ Modalités de contrôle

Formule standard: contrôle continu.

Le contrôle continu est constitué :

- pour 25% des travaux faits en cours à l'écrit comme à l'oral, et des devoirs maison proposés
- pour 25% de la note obtenue au devoir sur table en 3 heures du mois de janvier (commentaire de texte),
- pour 50% de la note obtenue au devoir sur table en 3 heures du mois de mai (commentaire de texte).

Mathématiques :60 heures

Enseignante : Nathalie CHEZE : cheze@parisnanterre.fr (Maître de conférences, Université Paris Nanterre)

→ Descriptif

Algèbre :

Généralités sur les nombres, règles opératoires, fractions, puissances. proportionnalité, pourcentages, taux d'évolution,

Statistiques :

Distributions statistiques et représentations associées. Effectifs et fréquences cumulées. Fonction de répartition. Caractéristiques d'une distribution : tendance centrale et dispersion

Probabilités :

Expériences aléatoires et événements. Probabilité d'un événement.

Calculs de probabilités.

Espace CoursEnLigne : oui

→ Modalités de contrôle

Formule standard : contrôle continu.

Le contrôle continu est constitué :

- pour 25% de la moyenne d'exercices faits en cours et un devoir maison par semestre,
- pour 25% de la note obtenue au devoir sur table en 3h du mois de janvier sur l'ensemble du programme du 1er semestre,
- pour 50% de la note obtenue au devoir sur table en 3h sur l'ensemble du programme de l'année.

Tutorats

Le tutorat individuel : dans le bureau de la responsable pédagogique Nathalie CHEZE (215) ou par téléphone 01 40 97 75 61, lors de chaque semaine de cours (voir le planning et l'emploi du temps), le lundi de 13h30 à 18h. Vous êtes reçu, sans rendez-vous, pour évoquer vos problèmes personnels en lien avec la formation. Si aucun créneau prévu à l'emploi du temps ne vous convient, vous pouvez à titre exceptionnel en solliciter un autre par mail cheze@parisnanterre.fr .

→ Tutorat français, méthodologie et culture générale (48 heures)

Enseignante : Maya LAVAULT : maya.lavault@parisnanterre.fr

Séance hebdomadaire tous les mardis de 16h à 18h pour les stagiaires de tous les groupes.

Il a pour premier objectif de vous accompagner dans votre reprise d'études en vous proposant des conseils méthodologiques généraux quant à l'organisation du suivi d'une formation (prise de notes et organisation des cours, gestion du temps, évaluation de ses lacunes et plan d'action pour les combler, etc).

De manière ponctuelle et à la demande des stagiaires, un travail pourra être mené sur la rédaction de lettres de motivation pour aider les stagiaires dans leurs démarches de candidature sur Parcoursup.

Il est également un espace ouvert, où les stagiaires peuvent demander à revoir un point du cours de français ou de littérature, faire des exercices supplémentaires.

Il permet également de revoir des points d'orthographe, de syntaxe et de grammaire. Vous pouvez indiquer sur le forum les points que vous voudriez voir traiter en tutorat.

Concernant les cours

La ponctualité est obligatoire au même titre que l'assiduité. L'émargement à chaque cours est obligatoire: ne sortez pas de cours sans avoir signé.

En cas d'absence, transmettez dans la semaine par mail votre justificatif officiel à M.Vasram, en mettant en copie les enseignants dont vous avez manqué le cours.

Jusqu'au 30 octobre, il est possible sur simple demande auprès du chargé de formation, M.Vasram, de changer d'option (sous réserve d'avoir suivi les cours en plus) ou de créneau horaire, en fonction des places disponibles. Au-delà, tout changement de créneau ou d'option doit faire l'objet d'une demande officielle justifiée.

Aménagement des cours/examens pour les stagiaires **en situation de handicap** :

Pensez à faire la démarche pour bénéficier d'un aménagement d'études et d'examens.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de la mise en place du « Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap » (PAEH).

Vous devez, dès votre inscription administrative à l'université et au plus tard deux semaines après le début de la formation, commencer à effectuer votre démarche :

- Contact obligatoire auprès du Service universitaire de médecine préventive (SUMP) pour prendre rendez-vous avec un médecin du SUMP de l'Université Paris Nanterre. Le SUMP est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Ramnoux, bureau E05 et vous pouvez les contacter au 01 40 97 75 33.
- Accompagnement par le Service Handicaps et Accessibilités (SHA). Une fois votre rendez-vous médical effectué et le document de préconisations du médecin complété, vous devez prendre rendez-vous avec le Service Handicap et Accessibilités (SHA) afin de voir les possibilités de mise en place des préconisations médicales en termes d'aménagement d'études et d'examen. Une décision sous forme d'arrêté d'aménagement vous sera communiquée ultérieurement par le SHA. Le SHA est situé au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment Rouch, ou les contacter au 01 40 97 58 79 et/ou 01 40 97 72 34, servicehandicap@liste.parisnanterre.fr
- Et en parallèle, information obligatoire auprès M. Vasram
- Dates limites à retenir :
 - avant le 15 novembre de l'année N pour les examens du premier semestre,
 - avant le 15 avril de l'année N+1 pour les examens du second semestre.

L'étudiant doit impérativement confirmer sa présence aux contrôles de connaissances vingt-et-un jours au moins avant le début de la première épreuve.

Si le handicap apparaît durant l'année – bras cassé par exemple – M. Vasram doit être informé au plus tard 10 jours avant le devoir sur table de janvier ou de mai.

L'après DAEU

Le DAEU n'est qu'une étape de votre parcours. Dans la perspective de votre poursuite d'études dans le supérieur :

- vous choisirez les options les plus utiles à votre poursuite d'études,
- vous inscrirez et vous présenterez aux concours d'entrée dans les écoles spécialisées (éducateur/éducatrice de jeunes enfants, éducateur/éducatrice spécialisé(e), assistant(e) social(e), soins infirmiers, etc), qui peuvent être passés bien avant d'obtenir votre diplôme ; vous ne pourrez évidemment être retenu(e) que si vous obtenez le DAEU,
- vous pourrez dès novembre vous renseigner sur les journées portes ouvertes pour les formations qui vous intéressent afin d'être sûr(e) d'y participer, en particulier dans le cas de filières sélectives,
- vous rechercherez un employeur si vous envisagez une formation en alternance afin de joindre sa lettre d'acceptation de candidature à votre dossier Parcoursup,
- vous pourrez, en janvier, créer votre dossier sur Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/>.

En particulier, [Parcours+](#) est un module d'information et d'orientation destiné aux personnes souhaitant reprendre des études. Il vise à les aider à trouver des formations ou services pouvant répondre à leurs besoins et à leur projet professionnel. Une partie de ces formations et services est également accessible aux personnes qui, après une première expérience dans le supérieur, souhaitent se réorienter et s'ouvrir à d'autres perspectives.

Pour des informations précises (sur le Supérieur, sur Parcoursup), n'hésitez pas à vous rendre au bâtiment E, Clémence Ramnoux - RdC - Salle E.14. Le personnel du Service universitaire d'information et d'orientation ([SUIO](#)) répondra à vos questions.

L'inscription dans le supérieur est entièrement de votre ressort : il vous appartient d'entreprendre toutes les démarches utiles. Ne tardez pas à vous renseigner.

Modalités de contrôle des connaissances

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation,
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant(e)s en situation de handicap et à besoins spécifiques, Charte des sportifs de haut niveau, Charte des engagements.

→ Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le DAEU de l'université de Nanterre ne connaît, en principe, que le contrôle continu. Conformément à l'arrêté du 3 août 1994, article 9, le diplôme du DAEU peut être obtenu selon deux modalités distinctes :

- soit en validant les 4 modules de façon indépendante- tout module où le candidat obtient une note au moins égale à 10/20 est capitalisé et n'a pas à être repassé les années suivantes ;
- soit en obtenant au moins la moyenne générale de 10/20 sur les quatre modules présentés lors d'une même année.

→ Déroulement des devoirs sur table communs de janvier et de mai

Ces devoirs se déroulent selon un planning particulier. Notez bien que vous devez être présents 20 mn avant le début de l'épreuve. Vous emporterez, pour composer, votre carte de stagiaire et une pièce d'identité et des stylos. Aucun document personnel, aucun appareil électronique (sauf mention contraire sur le sujet) n'est autorisé.

Vous ne devez composer (brouillon et copie rendue) que sur le papier fourni par l'université

Toute vos affaires personnelles, dont votre téléphone portable éteint, doivent être déposées au pied de l'estrade de l'amphithéâtre.

→ Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>http://etudiants.parisnanterre.fr/) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

Charte des valeurs de l'Université Paris Nanterre

Préambule

L'Université Paris Nanterre est une université publique dont les missions centrales sont la formation et la recherche ; elle se caractérise par sa pluridisciplinarité et son ouverture sur le territoire qui l'entoure et le monde.

Par ses activités, l'université entend former des citoyens libres et éclairés, des femmes et des hommes préparés pour un avenir choisi. Elle élabore, transmet et diffuse des savoirs scientifiquement fondés, qui contribuent à l'émancipation et à la promotion de l'esprit critique.

Notre communauté universitaire rassemble étudiants, personnel administratif, ingénieurs, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs autour d'une conception commune de notre mission de service public. Très attachée à son histoire, elle accorde une place de choix à l'engagement social et associatif.

Ses valeurs

Ce que nous défendons

- La liberté d'expression
- La liberté académique
- La laïcité
- La lutte contre les inégalités et les discriminations

Ce qui est nécessaire à notre projet

- Le respect mutuel
- La bienveillance entre tous les membres de la communauté universitaire
- La confiance réciproque dans les missions de chacun
- Un fonctionnement démocratique fondé sur la collégialité et le dialogue

Ce que nous promouvons

- La solidarité à l'intérieur de la communauté universitaire et le soutien aux plus fragiles
- L'égalité sociale et professionnelle, notamment entre les femmes et les hommes
- L'intégration de tous les membres de la communauté dans le respect de leur diversité
- La prise en compte des enjeux environnementaux dans toutes les activités de l'université

Charte élaborée en mai 2023

